



Bureau Syndical Rapport d'Orientation Budgétaire

14/02/2023





Contexte international

Situation mondiale

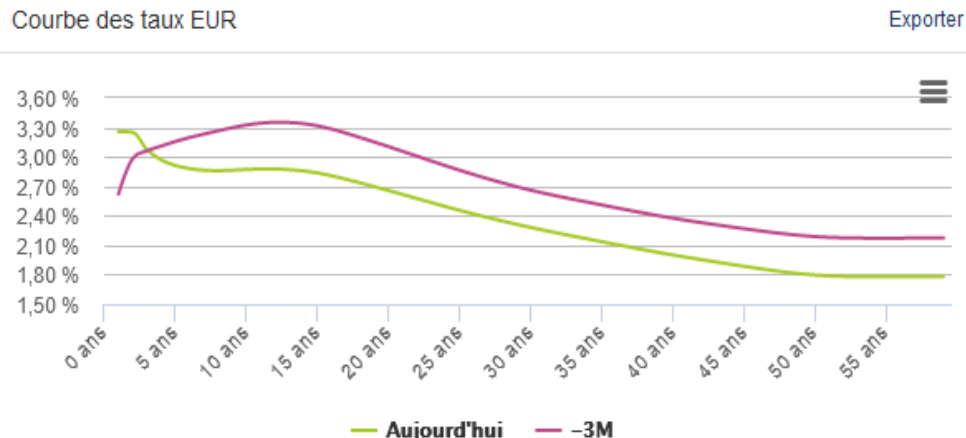
- Selon le FMI (Fonds monétaire international), prévision de croissance mondiale en 2022 de 2,7 %, 1,9% pour la banque mondiale.
- Selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), l'inflation devrait atteindre 8% en 2022 au niveau mondial avant de décélérer à 5,5% en 2023 et stagner 2024.
- Selon l'OCDE, croissance mondiale (PIB) devrait passer de 3,1% en 2022 à 1,7% l'an prochain (ce qui constituerait la plus faible performance de ces deux dernières décennies, à l'exception de la crise financière de 2008 et de la pandémie de 2020), avant de rebondir légèrement à 2,7% en 2024.
- Dans le monde entier l'inflation a atteint en 2022 des sommets non vus depuis plusieurs décennies.



Contexte international

Zone euro :

- La croissance du PIB serait de +3,1% en 2022 et n'atteindrait que +0,5% en 2023 en zone Euro,
- La zone euro devrait échapper de peu à la récession en 2023 le BCE prévoyant une croissance du PIB de 0,5 % en 2023, contre 0,9 % prévu en septembre, puis de 1,9 % en 2024
- En zone Euro au T3, le PIB ne croît que de 0,2 % (contre +0,8 % au T2).
- En zone Euro, l'inflation a atteint 10,7 % en octobre 2022.
- Le taux de chômage dans la zone euro est tombé en septembre à son plus bas niveau historique, soit 6,6% de la population active, contre 6,7% en juin, juillet et août
- À la fin du deuxième trimestre 2022, le ratio de la dette publique par rapport au PIB dans la zone euro s'est établi à 94,2% contre 95,2% à la fin du premier trimestre 2022



Contexte national

- L'activité économique devrait varier dans une fourchette comprise entre -0,3 % et +0,8 % en 2023. L'économie redémarrerait en 2024.
- En 2022 comme en 2023, le déficit public se stabiliserait à 5% du PIB. Le déficit de l'État atteindrait 165 milliards d'euros en 2023 (+7 milliards par rapport au texte initial).
- Le poids de la dette publique baisserait de 111,6% du PIB en 2022 à 111,2% en 2023.
- La croissance annuelle française en 2022 serait de 2,5 %.
- Après avoir ralenti en août et en septembre (5,9 % et 5,6 %), l'inflation repart à la hausse en octobre à 6,2 %. L'inflation française demeure inférieure à celle de la zone Euro, 10,2 % en octobre, ou encore à celle de sa voisine allemande (11,2 %).
- Au troisième trimestre 2022, la dette publique a atteint 2.956,8 milliards d'euros et dépassera les 3.000 milliards d'euros début 2023 et représenterait 114% du PIB.
- Le taux de chômage en France est resté stable au premier semestre 2022 (7,2 %). Un taux assez faible qui s'explique principalement par la hausse de la population active ainsi que par les créations d'emplois

Grand Paris Sud
6 communes

Traitement

**Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine**
18 communes

Traitement

Collecte

**Communauté de Communes
Brie des Rivières
Et Châteaux**
13 communes

Traitement

Collecte

**En Seine-et-Marne, le
SMITOM-LOMBRIC assure :**

La compétence **collecte** des
déchets ménagers de
145 communes représentant
305 000 habitants

La compétence **traitement** des
déchets ménagers de
63 communes représentant
305 000 habitants

**Les installations
du SMITOM-LOMBRIC :**

- 1 centre de tri
- 1 unité de valorisation énergétique
- 11 déchèteries
- 1 plateforme de tri des encombrants
- 1 recyclerie
- 3 quais de transfert
- 2 plateformes de compostage
des déchets verts

Légende

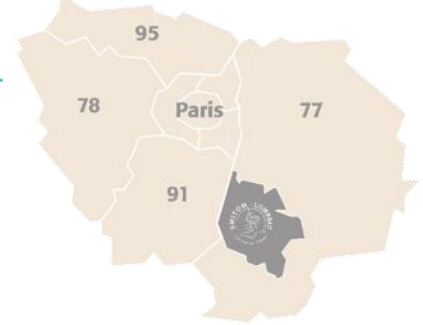
- Traitement le SMITOM-LOMBRIC assure le traitement des déchets ménagers
- Collecte le SMITOM-LOMBRIC assure la collecte des déchets ménagers
- centre de tri et unité de valorisation énergétique
- déchèterie
- plateforme de tri des encombrants
- recyclerie
- quai de transfert
- plateforme de compostage des déchets verts



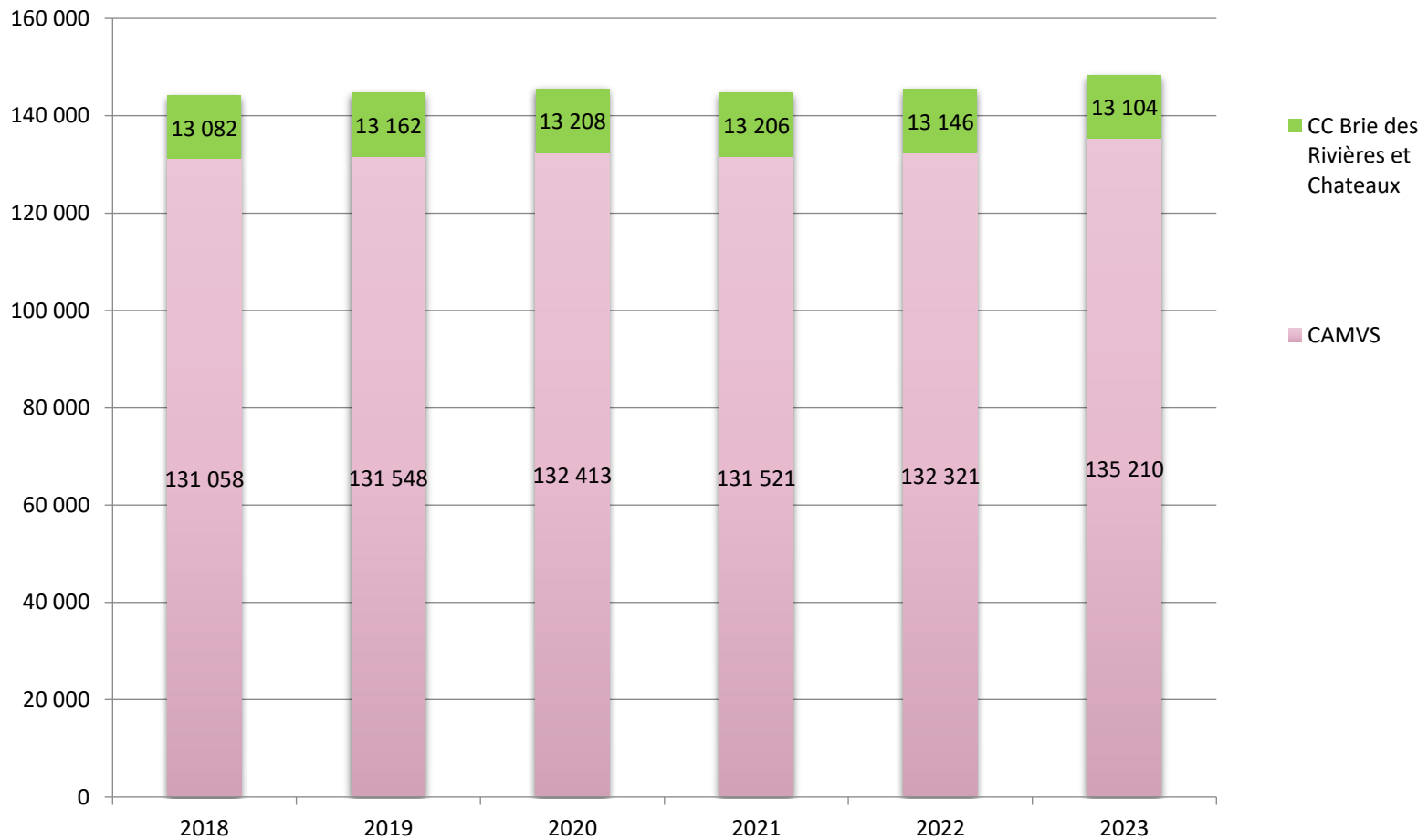
**SMICTOM de la Région
de Fontainebleau**
26 communes

Traitement

ÎLE DE FRANCE



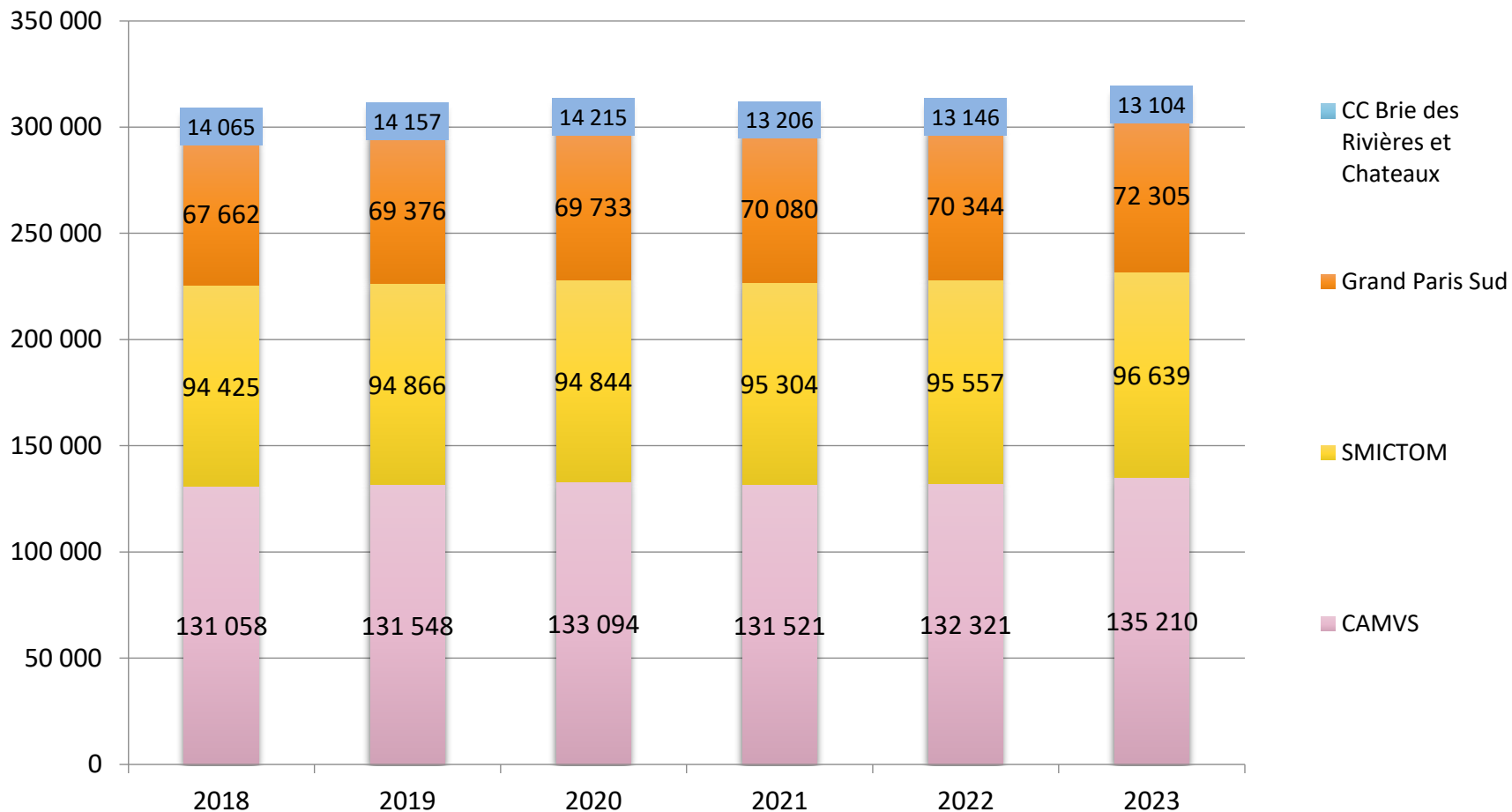
Évolution Population Collecte



CAMVS	+ 0,4%	+ 0,7%	-0,7%	+ 0,6%	+ 2,2%, soit + 2 889 habitants
CCBRC	+ 0,6%	+ 0,3%	+ 0,0%	-0,5%	-0,3% Soit - 42 habitants



Évolution Population Traitement



CCBRC	+ 0,6%	+ 0,3%	+ 0,0%	-0,5%	- 0,3% = - 42 habitants
GPS	+ 2,5%	+ 0,5%	+ 0,5%	+ 0,4%	+ 2,8 % = + 1961 habitants
SMICTOM	+ 0,5%	+ 0,0%	+ 0,5%	+ 0,3%	+ 1,1 % = + 1 082 habitants
CAMVS	+ 0,4%	+ 0,7%	-0,7%	+ 0,6%	+ 2,2 % = + 2 889 habitants





L'essentiel des projets pour 2023

Dans un contexte inflationniste, et d'incertitudes géopolitiques pouvant remettre en cause la consistance des projets (dimensionnement, niveaux d'exigences, ambitions à long terme...) l'année 2023 sera consacrée sur le plan des investissements pour l'essentiel à la négociation et signature :

- des contrats de délégation de service public pour la création et l'exploitation des unités de traitements que sont d'une part le centre de tri des emballages ménagers, d'autre part regroupé au sein d'une même concession l'unité de valorisation énergétique, les quais de transferts, le centre de tri des encombrants et du tout-venant des déchèteries,
- des marchés d'exploitation des plateformes de compostage d'une part et des déchèteries d'autre part,
- du marché de concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un tiers-lieu à vocation économie circulaire,
- des marchés subséquents des marchés d'accord cadre de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des déchèteries.





L'essentiel des activités pour 2023

Les services seront fortement mobilisés pour accompagner l'extension des consignes de tri, mettre en œuvre en année pleine le programme local de prévention des déchets dans ses dimensions les plus impactantes, et identifier des opérateurs de l'ESS qui feront vivre l'atelier D3E. Comme actions phares, il est utile de retenir :

- le suivi d'exploitation du centre de tri actuel adapté avec une animation soutenue du copil tri
- la sensibilisation de la population par les éco-animateurs après la collecte pour corriger les erreurs de tri mais aussi lors d'opération significative pour convaincre davantage les résidents de s'adonner au tri des emballages (campagne de communication en pied d'immeubles notamment),
- la distribution gratuite des bacs à compost individuels sur le territoire de la CAMVS et à un tarif baissier sur la CCBRC,
- la mise en place de tables de tri au sein de certaines cantines scolaires des écoles primaires
- l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires avec leur traitement sur le composteur électromécanique installé aux services techniques du SMITOM.



Evolution des axes d'intervention 2022-2023

Bilan des actions conduites en réponse aux orientations budgétaires 2022

Orientations budgétaires 2022	Résultats	Non réalisés et reportés
Offre énergétique robuste	<ul style="list-style-type: none"> • Avenant pour augmenter la quantité de chaleur délivrée au RCU, jusqu'à 35 GWh. • Consultation pour une 3^e ligne de four en tranche optionnelle dans le cadre du renouvellement de la DSP : objectif 62 GWh vapeur et 80 GWh électricité envoyé sur le réseau (contre 35 et 56) • Production de froid ou d'hydrogène laissée à la libre appréciation des opérateurs en cas d'opportunité et rentabilité avérés 	
Développement de l'ESS	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi mensuel des activités du gestionnaire de la recyclerie, et tenue d'atelier zéro déchet à la recyclerie et récupération d'encombrants sur quelques marchés. • Consultation du marché de travaux pour 600 m² de bâtiment destiné à la réparation, revente des D3E à exploiter à terme par des organismes affiliés à l'ESS. • Consultation du concours de maîtrise d'œuvre pour un tiers lieu de plus de 2 000 m² 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de signature de convention avec des réparateurs de D3E, reporté en 2023 avec le concours de l'éco-organisme Ecologic. • Pas d'installation de nouvelle recyclerie ; un potentiel à confirmer sur Saint-Fargeau-Ponthierry pour une concrétisation en 2025-2026

Bilan des actions conduites en réponse aux orientations budgétaires 2022

Orientations budgétaires 2022	Résultats	Non réalisés et reportés
Amélioration des performances environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Reconduction de la certification ISO 14 001 • Communication sur les ECT • Collecte des déchets au moyen de bennes tasseuses roulant au GNV • Consultation pour un nouveau centre de tri des emballages de 36 000 t dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes avec le SIVOM et le SYTRADEM; une audition des candidats en décembre 2022 • Marché de travaux pour la nouvelle déchèterie de Vaux-le-Penil déclaré sans suite consécutivement à la présence d'une zone humide sur le terrain d'assiette • Etablissement d'un nouveau catalogue d'intervention en milieu scolaire • Approbation d'un nouveau PLP 2022-2027 • Installation de bornes de recharges électriques pour véhicules sur le parking du SMITOM; électricité issue de la valorisation énergétique des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'acquisition des 60 tables de tri pour les cantines, reportée en 2023 et 2024 avec le recrutement d'un référent composteur interne • Abandon de l'expérimentation de la collecte des DA à la gare de Melun • Coup de boost en 2023 pour le compostage individuel par la mobilisation de 2 éco-animateurs dédiés et la gratuité des bacs à compost sur la CAMVS et tarif baissier sur la CCBRC

Bilan des actions conduites en réponse aux orientations budgétaires 2022

Orientations budgétaires 2022	Résultats	Non réalisés et reportés
Modification des conditions d'exploitation des équipements de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Tri des encombrants sur la PTS en double poste pour augmenter le taux de valorisation matière • Déploiement de bennes pour les DEA sur 9 déchèteries sur 11 • Définition du schéma directeur des déchèteries (désectorisation, extension des plages horaires, PPI) 	
Complétude des équipements de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition du foncier pour installer un déconditionneur des déchets alimentaires • Acquisition de l'ensemble du matériel (bacs poubelles, abri bacs, badges, sacs kraft, bioseaux, composteur électromécanique) pour expérimenter la collecte et le traitement des déchets alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Report de l'expérimentation à compter de février 2023 sur la CCBRC et un quartier de Melun



Une situation financière restaurée

A noter une bonne trésorerie en 2022 et un bilan de la section de fonctionnement en nette amélioration par rapport à 2021 qui permet d'envisager le plan d'investissement 2023-2028 avec une crédibilité retrouvée auprès des banques, grâce à la :

- modification du système de financement du syndicat (cotisation traitement et collecte ainsi que la part variable de la collecte appelées mensuellement)
- réactivité des adhérents
- une très bonne dynamique des recettes électriques (prix SPOT et prix à terme)





Dépenses de fonctionnement 2023

En matière de collecte, l'incidence financière provient essentiellement :

- de la révision des prix des marchés avec un budget prévisionnel de 7 037 000 € soit + 1 126 000 € par rapport au BP 2022, en notant que la révision des prix en 2022 a été de 22,5% par rapport aux indices de 2021
 - CAMVS : dépenses de 8 937 000,00 € soit + 3 026 000 € par rapport au BP 2022
 - CCBRC : dépenses de 853 000,00 € soit + 153 000 € par rapport au BP 2022
- les dépenses de communication (intervenants externes en lien avec les ECT, convention radio, adhésifs et autres supports) en lien avec le PLP avec 168 900 € soit + 58 400 € par rapport au BP 2022

Pour contenir les dépenses de collecte :

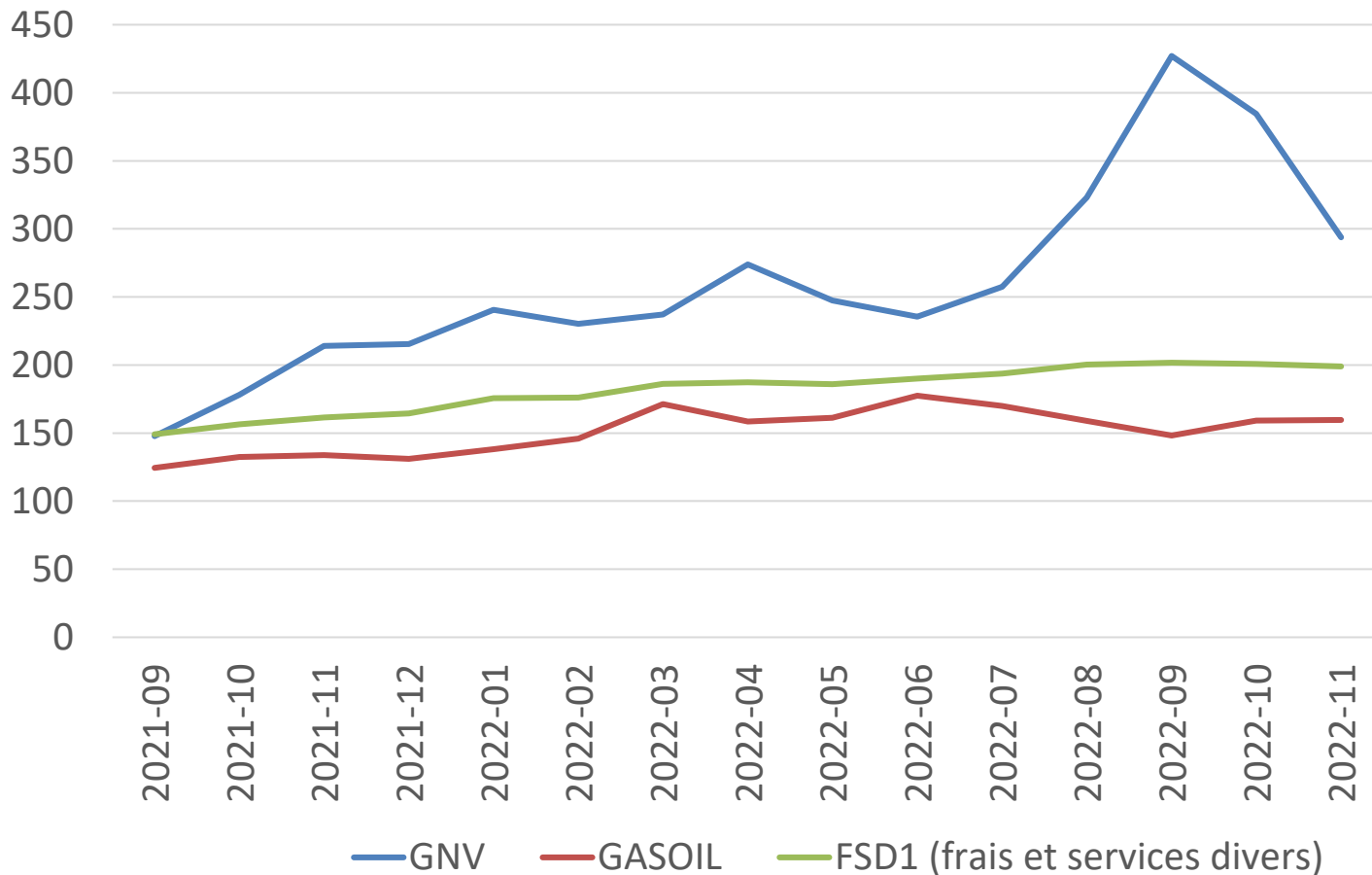
- une modification des clauses de révisions des prix est indispensable et a été discutée dès le mois de novembre avec les opérateurs
- une baisse des niveaux de services est envisagée sur la CAMVS :
 - les déchets verts collectés en porte à porte ne le seraient plus en juillet et août avec report des besoins sur les déchèteries
 - les OMR collectées 1 fois par semaine sur les secteurs pavillonnaires au lieu de 2 fois par semaine

Une nouvelle campagne de MODECOM pour asseoir la stratégie de gestion globale des années à venir est programmée pour 86 000 €



Dépenses de fonctionnement 2023

Evolution des indices des prix des marchés de collecte



Dépenses de fonctionnement 2023

La compétence traitement devra composer avec :

- Une faible évolution de la TGAP de 1 €/t d'OMR incinérée
- Une tendance toujours haussière de la DSP compte tenu des révisions des indices de prix, estimée à 15 % contre 7% en 2022
- Une faible évolution des tonnages car lorsque l'inflation est forte, la consommation se contracte ainsi que la production des déchets des ménages ; il est cependant attendu un transfert de gisement de recyclables des OMR vers les bacs jaunes.
- Une mobilisation pour la concertation de type CNDP (Commission Nationale du Débat Public) autour du projet d'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable et de récupération, pour un montant de 105 000 € pour la mobilisation du prestataire retenu en fin d'année 2022 (2Concert) . L'ensemble des besoins de communication et de logistique associés à cette concertation représente un budget supplémentaire de 60 000 €.

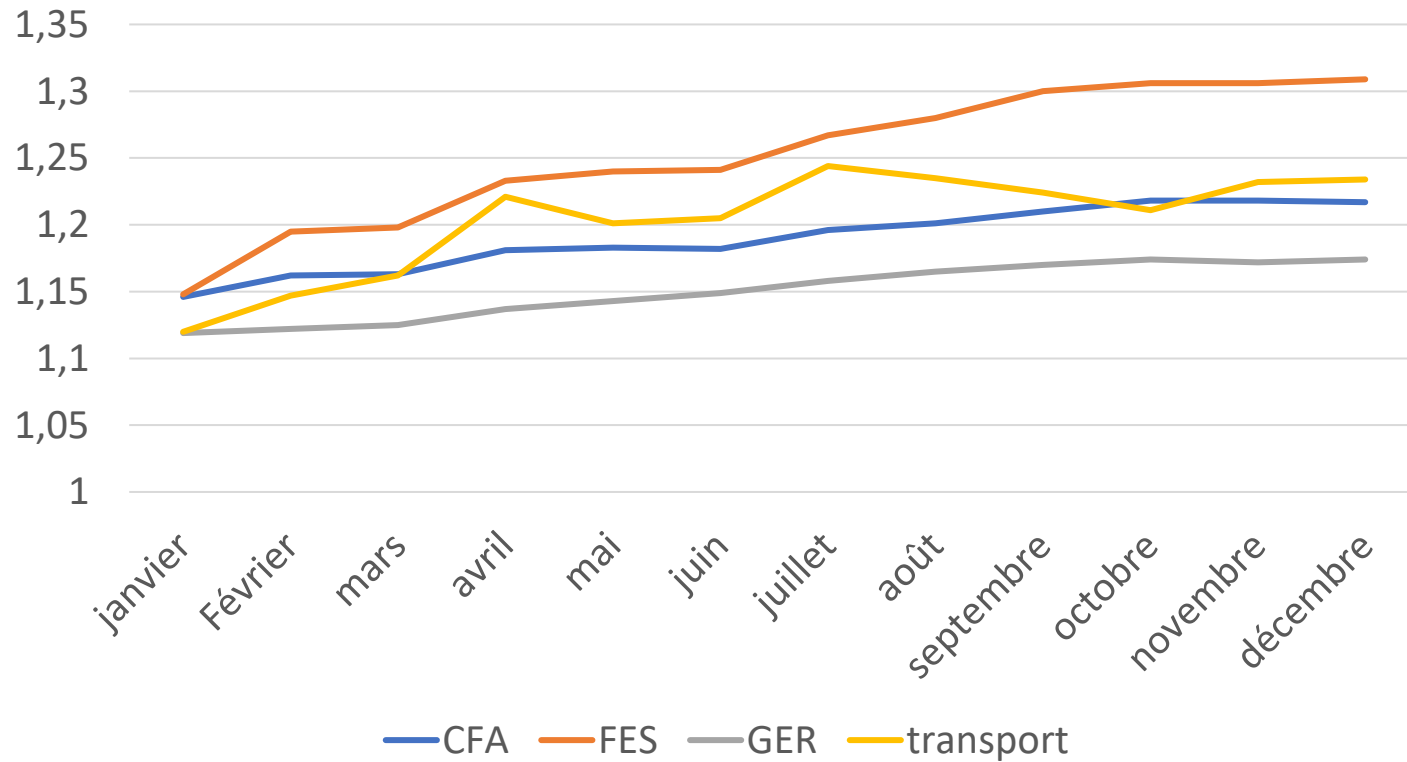
Dépenses de fonctionnement 2023

	Tonnage 2022	Tonnage 2023	Evol t	Coeff de révision des prix
Valorisation énergétique	83 359	88 000	+5,6%	+7,0%
Méthanisation	17 946	18 000	+0,3%	/
Tri des emballages	10 764	12 000	+11,5%	+3,4%
Tri des J/M	681	-	-	
Tri des DV	2 257	2 641	+17,0%	+6,0%
Compostage des DV	20 778	24 364	+17,3%	+6,0%
Déchèteries transport	36 580	40 137	+9,7%	+8,0%
Déchèteries traitement ISD et presta externalisées	14 455	15 221	+5,3%	+19,7% pour le plâtre +12,5% en ISDI +15,2% en ISDND
PTS traitement ISD	5 038	6 668	+32,4%	+15,2% en ISDND

	Cout 2022	Cout 2023	Evolution
Traitement total	21 265 849 €	24 809 000 €	16,66%

Dépenses de fonctionnement 2023

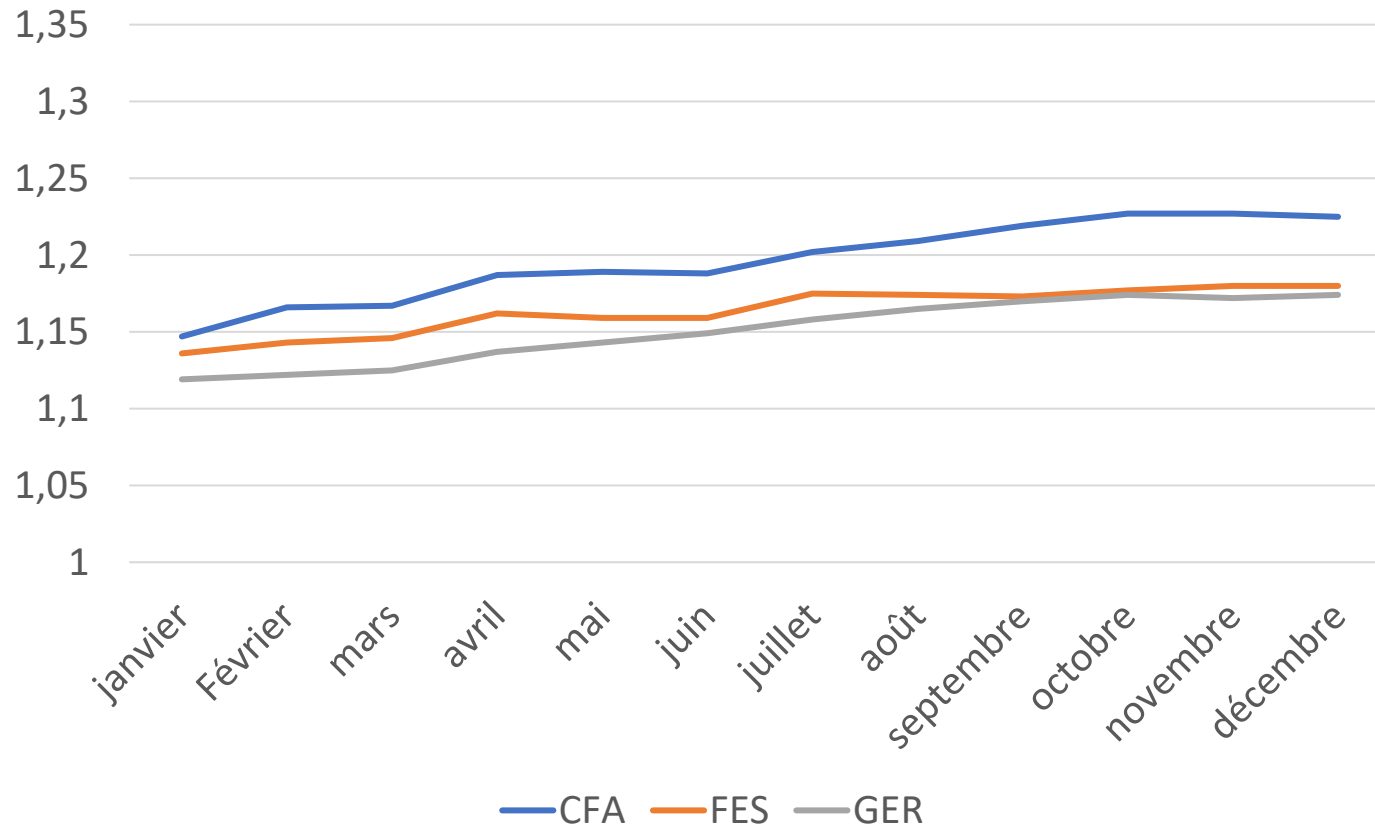
Evolution des coefficients de révision des prix pour
l'UVE en 2022



GER	Gros entretien et renouvellement
FES	Fournitures et services
CFA	Coût forfaitaire annuel

Dépenses de fonctionnement 2023

Evolution des coefficients de révision des prix pour le centre de tri en 2022





Dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement qui connaîtront une évolution concernent :

- Les reversements aux adhérents, un montant de 789 000 € contre 750 000 € par rapport au BP 2022 (+ 39 000 €)
- Le concours financier au bénéfice de 200 ménages pour encourager le réemploi des D3EE, par un chèque réparation de 100 €, soit un montant total de 20 000€ ;
- Les JPO qui se tiendront le 14 octobre 2023 sur le site de Vaux-le-Pénil demandent un budget de 55 000 €.
- Une légère réduction de la dépense de production et distribution du LOMBRIC Mag circonscrites au territoire collecte est attendu : une dépense globale de 44 200 € en 2023 contre 50 320 € réalisés en 2022.



Évolution des dépenses de fonctionnement 2023

Tableau récapitulatif des principales dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Compte	Service	CA 2022 prév.	BP 2023	% évol
011 - Charges à caractère général			32 688 848 €	36 539 615 €	11,78%
	6042	TRA	21 265 850 €	24 809 000 €	16,66%
	6042	COL	7 809 523 €	8 016 000 €	2,64%
	611	PLP	69 225 €	59 300 €	-14,34%
012 - Charges de personnel et frais assimilés			1 876 018 €	2 091 000 €	11,46%
65 - Autres charges de gestion courante			1 236 266 €	1 433 000 €	15,91%
66 - Charges financières			144 954 €	118 000 €	-18,60%



Évolution des Ressources Humaines 2023

L'effectif devrait évoluer à la marge avec :

- le recrutement d'un(e) assistant au développement des actions du PLP en charge de la préfiguration de l'exploitation du futur tiers-lieu pour une dépense prévisionnelle de 20 000 € à compter du mois de juin 2023 (poste fléché au programme d'investissement territorial intégré de la CAMVS)
- le recrutement d'un agent référent composteur en charge de l'animation du compostage en milieu scolaire, de la mise en œuvre des tables de tri au sein des cantines scolaire, en remplacement d'une partie de la prestation externalisée confiée à DM compost, pour un coût annuel de 40 000 €

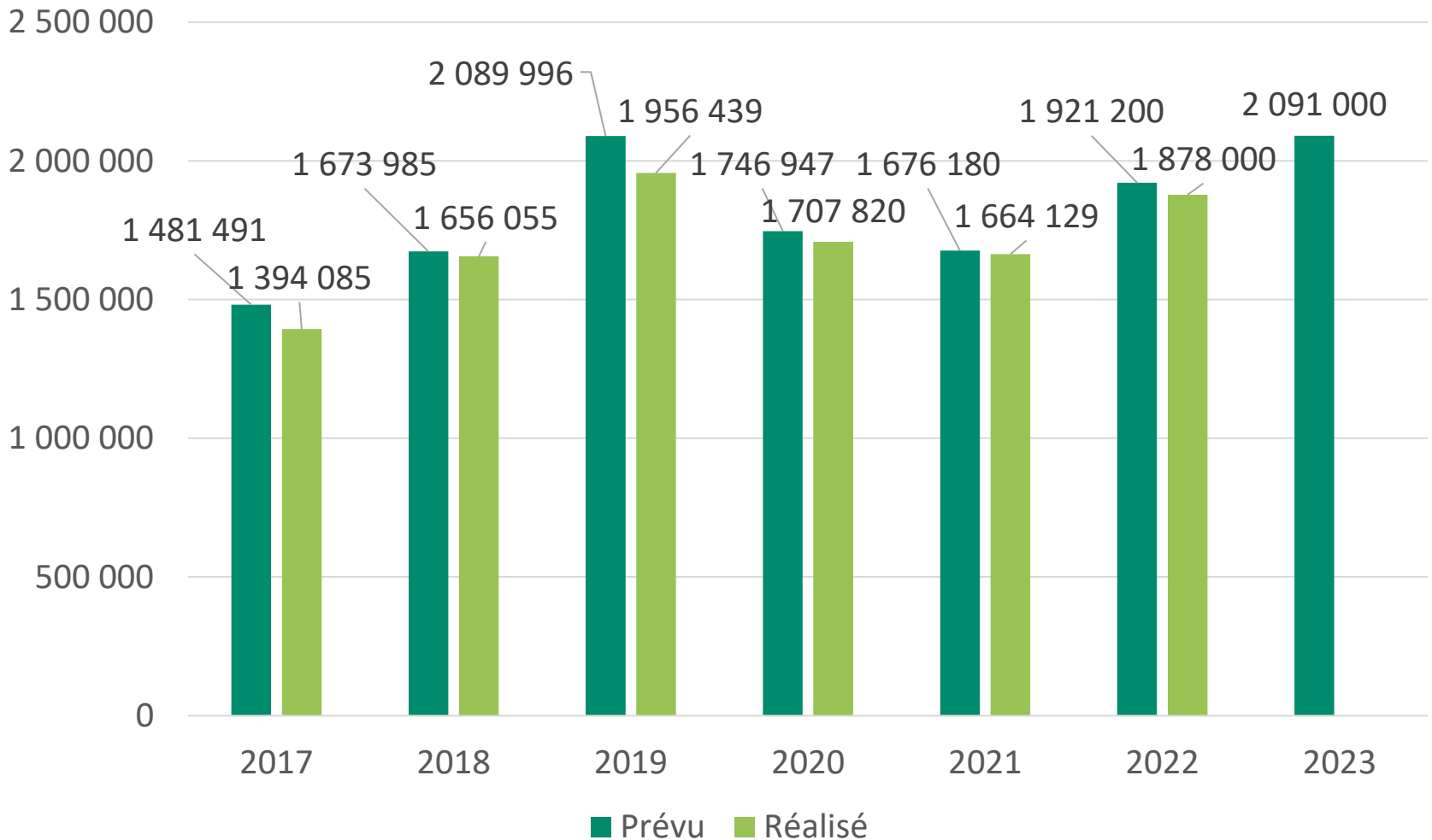
L'embauche des éco animateurs à des périodes différentes au second semestre 2022 aura un impact en année pleine soit + 192 800 € par rapport à 2022.

Soit un montant total de 2 091 000 € (soit une évolution de + 11,46% par rapport au réalisé 2022).



Évolution des Ressources Humaines 2023

Evolution des charges de personnel



Évolution des Ressources Humaines 2023

	CA Prev 2022	BP 2023	Evolution	% dans 012
GVT	3 900 €	3 600 €	-7,7%	0,2%
RIFSEEP	373 200 €	381 400 €	2,2%	18,2%
Astreintes	7 200 €	7 200 €	0,0%	0,3%
Heures sup	16 000 €	16 000 €	0,0%	0,8%
Tickets restaurant	57 500 €	78 000 €	35,7%	3,7%
Médecine préventive	2 600 €	2 600 €	0,0%	0,1%
TOTAL	460 400 €	488 800 €	6,2%	23,4%



Évolution des recettes de fonctionnement 2023

- Recettes électriques : Suite à une année 2022 exceptionnelle, les prix spot seront plafonnés à 145 €/MWh (moyenne mensuelle de 400 € en 2022) par décision gouvernementale tandis que les ventes à terme sont prévues en moyenne à 100 €. Arrêt technique majeur de l'UVE : privation de recettes électriques pendant 2 mois, soit une recette électrique prévue de 4 500 000 € (- 15% par rapport réalisé 2022)
- La recette de vente de thermies pour 35 GWh est estimée à 805 000 €, contre 600 000 € prévus au BP 2022, suite à l'augmentation de la quantité de chaleur délivrée avec un tarif à 23 €/MWh voté en septembre 2022.
- Les recettes de vente matières et les soutiens CITEO seront en légère diminution par rapport au BP 2022, et devraient rapporter 3 530 000 € contre 3 951 000 €, soit – 10,6%.
- Le remboursement de la campagne de stickage des bacs et communication sur les ECT de la part de la CAMVS et la CCBRC devrait représenter une enveloppe de 195 000 €.
- La cotisation traitement est actualisé de l'évolution des bases de la taxe foncière soit + 7,1%
- La cotisation collecte est actualisée pour l'essentiel :
 - par la révision des marchés (indice GNV) qui impacte la partie forfaitaire
 - par l'augmentation du personnel affecté au PLP pour 192 800 € par rapport à 2022



Évolution des recettes de fonctionnement 2023

Compte	Recettes concernées	CA 2022 prév.	BP 2023	% évol
7018 - Autres ventes de produits finis	Recettes électriques et thermiques	6 829 500 €	5 306 700 €	-22,3%
70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	Redevance spéciale	2 024 000 €	1 750 000 €	-13,5%
7078 - Autres marchandises	Ventes matières	2 349 000 €	1 328 000 €	-43,5%
74758 - Autres groupements	Cotisations adhérents	17 300 000 €	19 341 700 €	11,8%
	<i>Cotisation collecte</i>	6 464 400 €	7 517 500 €	16,3%
	<i>Cotisation traitement</i>	10 835 600 €	11 824 200 €	9,1%
7478 - Autres organismes	Reversements éco organismes	2 551 200 €	2 210 000 €	-13,4%
7488 - Autres attributions et participations	Refacturation collecte et tarification traitement	11 762 000 €	11 708 000 €	-0,5%
7588 - Autres produits divers de gestion courante	Apports extérieurs, RAVAD	2 250 000 €	1 599 800 €	-28,9%

A noter :

Evolution dépenses DSP suite application variation des prix : 3 543 150 €

Recettes supplémentaires suite révision cotisation traitement selon inflation : 988 400 €

➤ soit 28 % de l'augmentation de la dépense supplémentaire.



Évolution des dépenses d'investissement 2023

L'investissement sera marqué pour la compétence collective par un très fort ralentissement de la pose de nouvelles bornes enterrées suite :

- au différé des programmes portés par les bailleurs consécutivement à l'inflation soit un budget dédié de 85 000 € soit - 495 000 €.
- la décision politique de ne pas augmenter la TEOM sur le territoire de la CAMVS

La mise en œuvre du PLP se concrétisera par :

- la dotation de 1280 composteurs aux foyers de la CAMVS et de la CCBRC pour un montant de 100 000 €, soit une évolution de 86 500 € par rapport au réalisé 2022, qui constitue le cœur de la stratégie de gestion des biodéchets ; ces équipements de proximité seront complétés par quelques 200 PAV pour déchets alimentaires essentiellement déployés sur les secteurs d'habitat semi collectifs et collectifs
- la mise en place de 10 tables de tri au sein des cantines pour un montant de 50 000 €

La mise en place du parc de PAV pour déchets alimentaires s'appuiera sur un marché à bon de commande de fourniture des bornes de type « kinshoffer » selon un déploiement graduel de 2023 à 2025, à raison de 30 unités en 2023, 120 en 2024 et 50 en 2025, pour préserver la capacité à investir tout en facilitant la communication-sensibilisation. La dépense pour 2023 est estimée à 60 000 €.





Évolution des dépenses d'investissement 2023

L'investissement pour le traitement des déchets concernera essentiellement :

- La rémunération des divers AMO pour le centre de tri d'une part (15 000 €), le renouvellement de la DSP UVE / quais de transfert / tri des encombrants d'autre part ainsi que les marchés d'exploitation des plateformes de compostage d'un côté et des déchèteries de l'autre, soit une dépense de 133 000 €,
- La participation au financement des travaux des DSP, pour un montant de 2 M€ pour l'UVE et 5 M€ pour le centre de tri des emballages (versement de la participation du GAC + prise en charge de la dépollution du sol + déploiement de panneaux photovoltaïques), versée dès la fin 2023 pour limiter le préfinancement
- Le remboursement de l'emprunt pour 1 401 000 € soit – 1 024 434 € par rapport à 2022
- Le paiement des études de maîtrise d'œuvre et études géotechniques de réhabilitation des déchèteries pour environ 300 000 €
- La tenue de l'étude environnementale et du suivi du dossier de déclassement d'un EBC emportant mise en compatibilité du PLU et dossier ICPE pour le tri des encombrants et l'éventuelle 3ème ligne de four pour environ 65 000 € et acquisition de terrain pour la compensation pour environ 100 000 €





Évolution des dépenses d'investissement 2023

Sur le patrimoine du syndicat :

- Des travaux seront menés en faveur de l'optimisation de la dépense énergétique (changement de la centrale de traitement d'air, changements des équipements de climatisation-ventilation chauffage dans les bureaux, installation d'une pompe à chaleur, et isolation thermique par l'extérieur) pour environ 500 000 €.
- Le changement de carburation du parc de véhicule continue avec l'acquisition de 4 nouvelles voitures électriques pour 75 000 €



Évolution des dépenses d'investissement 2023

Tableau récapitulatif des dépenses réelles d'investissement :

Chapitre – intitulé	CA 2022 prév	RAR 2022	BP 2023
20 - Immobilisations incorporelles	335 000 €	252 300 €	1 280 900 €
21 - Immobilisations corporelles	1 390 100 €	650 600 €	3 776 753 €
23 - Immobilisations en cours	276 200 €	167 400 €	7 383 000 €

Le chapitre 20 comprend notamment :

- Etudes de MOE pour la déchèterie de VLP : 100 000 €
- Etudes de MOE et études préalables réhabilitation déchèteries : 162 000 €
- Etudes de MOE et études préalables pour l'atelier DEEE : 60 000 €
- Etudes de MOE pour la construction du tiers lieu : 165 000 €
- Etudes de MOE et études préalables déchèterie Mée sur Seine : 84 000 €
- Etudes de MOE et études préalables déchèterie Châtelet : 40 000 €
- Etudes géotechniques : 30 000 €
- Primes à verser aux candidats (DSP UVE, DSP centre de tri et concours tiers lieu) : 405 000 €



Évolution des dépenses d'investissement 2023

Le chapitre 21 comprend notamment :

- Travaux d'amélioration énergétique du siège : 505 000 €
- Travaux de réaménagement de l'accueil : 75 000 €
- Aménagement et extension du dépôt : 127 000 €
- Travaux déchèterie VLP : 900 000 €
- Travaux de réhabilitation de déchèteries : 1 000 000 €
- Acquisition de composteurs : 100 000 €
- Achat de 10 tables de tri : 50 000 €
- Acquisition de bornes pour la CAMVS + rénovation : 265 000 €
- Acquisition de bacs : 262 000 €
- Acquisition de véhicules : 75 000 €

Le chapitre 23 comprend notamment :

- Participation DSP centre de tri : 5 000 000 €
- Participation DSP UVE : 2 000 00 €





Évolution des dépenses d'investissement 2023

Les RAR comprennent notamment :

- AMO centre de tri : 76 287 € (2031)
- Etudes pour travaux d'amélioration énergétique du siège : 28 704 € (2031)
- Etudes (MOE + CT + SPS) pour les travaux de la déchèterie de VLP et de l'atelier DEEE : 87 712 € (2031)
- Etude de trafic : 21 729 € (2031)
- Les biodéchets (composteur électromécanique, Bornes Melun et CCBRC, abri composteur, 2 bennes de stockage de compost) : 453 371 € (2158)
- Acquisition de bacs pour la CAMVS : 43 768 € (2158)
- Travaux sur l'UVE (contrôle vidéo, groupe électrogène sur l'UVE, installation de sous compteurs d'énergie fatale, réglage de combustion.....) : 325 000 € (2158 et 2315)





Amortissements 2023

La dotation aux amortissements pour l'année 2023 est estimée à 2 150 000 €. (opération d'ordre)

Elle comprend notamment les amortissements suivants :

Opération	Montant amortissement
Travaux OPTEE Lots 1 et 2	1 400 000 €
Bornes enterrées	220 000 €
Bacs	120 000 €
Divers travaux d'aménagement	40 000 €
Etudes	200 000 €
Participation financement bornes	65 000 €
Logiciels	12 000 €
Matériel informatique	20 000 €
Mobilier	3 000 €





Autorisations de programmes / Crédits de paiement (AP/CP)

Pour le financement de certaines opérations pluriannuelles, il est envisagé de recourir au mécanisme des AP/CP.

Cette procédure vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Le budget de l'année N ne tient compte que des crédits de paiement de l'année.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.





Autorisations de programmes / Crédits de paiement (AP/CP)

Les études préalables sur les projets envisagés n'étant pas encore menées, il n'est pas encore possible de déterminer avec précision les échéanciers des AP.

Aussi, le vote des AP/CP de 2023 sera réalisé lors d'une décision modificative du budget.

Les AP/CP envisagés portent sur les opérations suivantes :

- Construction du tiers lieux
- Travaux déchèterie du Mée-sur-Seine
- Travaux déchèterie du Chatelet-en-Brie
- Travaux déchèterie Vaux-le-Pénil





Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement (AP/CP)

Détail des AP/CP envisagés sur 2023 :

Libellé	Montant de l'AP	Phases	Montant des CP			
			2023	2024	2025	2026
Construction d'un tiers lieu	6 980 000 €	MOE - Etudes	210 000 €	220 000 €	220 000 €	30 000 €
		Travaux	0 €	2 000 000 €	4 000 000 €	300 000 €
Travaux déchèterie du Mée-sur-Seine	2 200 000 €	MOE - Etudes	50 000 €	120 000 €	30 000 €	0 €
		Travaux	0 €	1 500 000 €	500 000 €	0 €
Travaux déchèterie du Châtelet-en-Brie	1 900 000 €	MOE - Etudes	40 000 €	90 000 €	70 000 €	0 €
		Travaux	0 €	200 000 €	1 500 000 €	0 €
Travaux déchèterie VLP	2 100 000 €	Travaux	900 000 €	1 200 000 €	0 €	0 €



Évolution des recettes d'investissement 2023

Tableau récapitulatif des recettes d'investissement :

Chapitre – intitulé	CA 2022 prév	RAR 2022	BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €	2 333 712 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 477 000 €	0 €	9 067 497 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 012 283 €	0 €	2 150 000 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 183 236 €	0 €	0 €
13 - Subventions d'investissement	107 145 €	605 190 €	763 150 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 200 000 €	0 €	0 €

A noter :

- Le solde d'exécution de la section d'investissement permet de financer les restes à réaliser (1 070 395 €) ainsi que le remboursement du capital de la dette (1 401 000 €)
- Le virement de la section de fonctionnement et les opérations d'amortissement permettent de financer le programme d'investissement

Affectation du résultat 2022

Excédent de fonctionnement reporté (002)	0,00 €
Recettes de fonctionnement	45 216 004,25 €
Dépenses de fonctionnement	37 053 198,38 €
Excédent de la section de fonctionnement	8 162 805,87 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 994,17 €
Recettes d'investissement	7 505 845,22 €
Dépenses d'investissement	4 613 139,34 €
Excédent d'exécution de la section d'investissement	2 333 711,71 €
Excédent de clôture (compte de gestion)	10 496 517,58 €
Restes à réaliser recettes	605 190,00 €
Restes à réaliser dépenses	1 070 395,13 €
Solde des restes à réaliser	-465 205,13 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	2 333 711,71 €
Solde des restes à réaliser	-465 205,13 €
Excédent de financement de la section d'investissement	1 868 506,58 €
Excédent de la section de fonctionnement	8 162 805,87 €
Excédent de financement de la section d'investissement	1 868 506,58 €
Résultat final (compte administratif)	10 031 312,45 €

Proposition d'affectation du résultat :

Il est proposé d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement à la section de fonctionnement.

La section d'investissement sera ensuite alimentée via le compte 023 (autofinancement) en fonction du montant nécessaire à son équilibre.

CA 2022 prévisionnel et projet de BP 2023

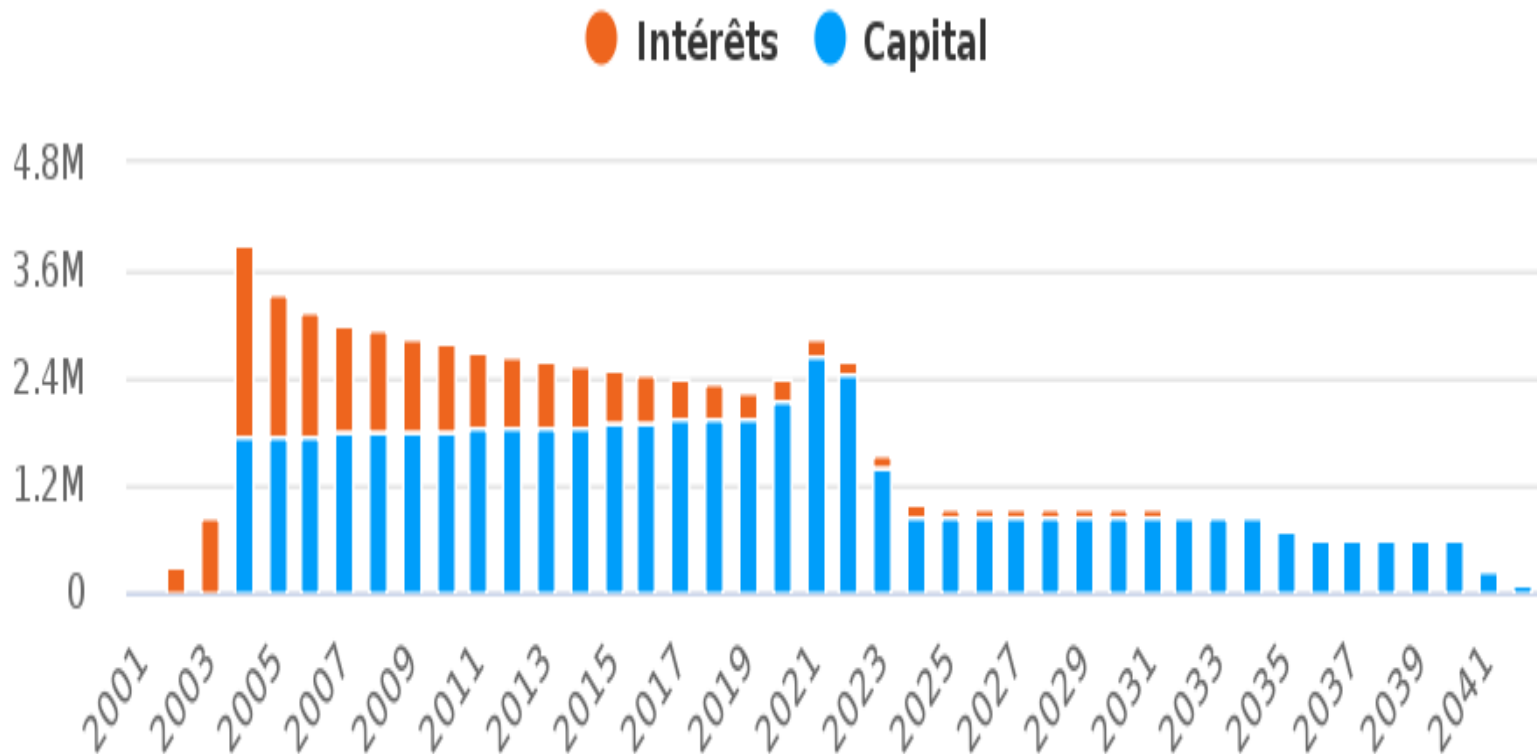
Sens	Section	Chapitre	CA 2022 prév	Projet BP 2023	% évol
Dépenses de fonctionnement					
D	F	011 - Charges à caractère général	32 688 848 €	36 539 615 €	11,8%
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 876 018 €	2 091 000 €	11,5%
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	1 236 266 €	1 433 000 €	15,9%
Sous-total charges de gestion courante			35 801 132 €	40 063 615 €	11,9%
D	F	66 - Charges financières	144 954 €	118 000 €	-18,6%
D	F	67 - Charges exceptionnelles	23 956 €	25 000 €	4,4%
D	F	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	70 872 €	70 900 €	0,0%
Sous-total dépenses réelles			36 040 915 €	40 277 515 €	11,8%
D	F	042 - Opérations d'ordre entre sections	1 012 283 €	2 150 000 €	112,4%
D	F	023 - Virement à la section d'investissement	2 477 200 €	9 067 497 €	266,0%
TOTAL GENERAL			39 530 398 €	51 495 012 €	30,3%
Recettes de fonctionnement					
R	F	013 - Atténuations de charges	37 641 €	35 000 €	-7,0%
R	F	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 202 618 €	8 385 200 €	-25,1%
R	F	73 - Impôts et taxes	35 008 €	37 800 €	8,0%
R	F	74 - Dotations, subventions et participations	31 598 366 €	33 259 706 €	5,3%
R	F	75 - Autres produits de gestion courante	2 257 443 €	1 607 000 €	-28,8%
Sous-total recettes de gestion courante			45 131 076 €	43 324 706 €	-4,0%
R	F	77 - Produits exceptionnels	74 929 €	0 €	-100,0%
Sous-total recettes réelles			45 206 005 €	43 324 706 €	-4,2%
R	F	042 - Opérations d'ordre entre sections	9 999 €	7 500 €	-25,0%
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0 €	8 162 806 €	
TOTAL GENERAL			45 216 004 €	51 495 012 €	13,9%

CA 2022 prévisionnel et projet de BP 2023

Sens	Section	Chapitre	CA 2022 prév	RAR 2022	Projet BP 2023
Dépenses d'investissement					
D	I	20 - Immobilisations incorporelles	335 007 €	252 360 €	1 280 900 €
D	I	204 - Subventions d'équipement versées	176 340 €	0 €	0 €
D	I	21 - Immobilisations corporelles	1 390 130 €	650 625 €	3 776 753 €
D	I	23 - Immobilisations en cours	276 230 €	167 410 €	7 383 000 €
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	2 425 434 €	0 €	1 401 000 €
Sous-total dépenses réelles			4 603 141 €	1 070 395 €	13 841 653 €
D	I	040 - Opérations d'ordre entre sections	9 999 €	0 €	7 500 €
D	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	558 994 €	0 €	
TOTAL GENERAL			5 172 134 €	1 070 395 €	13 849 153 €
TOTAL BP + RAR				14 919 548 €	
Recettes d'investissement					
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 183 236 €	0 €	0 €
R	I	13 - Subventions d'investissement	107 145 €	605 190 €	763 150 €
R	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	3 200 000 €	0 €	0 €
Sous-total recettes réelles			6 490 381 €	605 190 €	763 150 €
R	I	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 477 000 €	0 €	9 067 497 €
R	I	040 - Opérations d'ordre entre sections	1 012 283 €	0 €	2 150 000 €
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €	2 333 712 €
TOTAL			9 979 664 €	605 190 €	14 314 358 €
TOTAL BP + RAR				14 919 548 €	

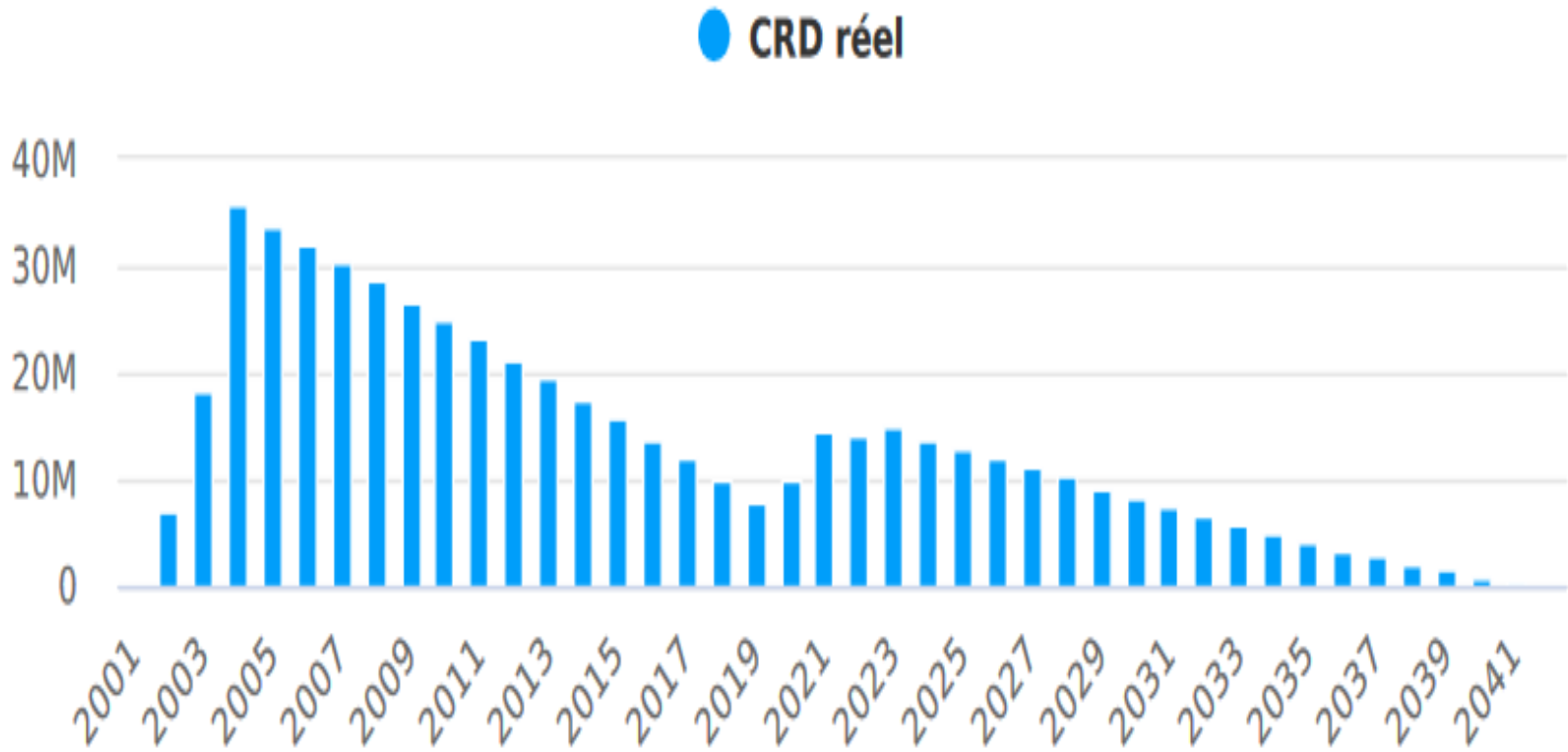
Analyse de la dette

Annuité de la dette (capital et intérêts)



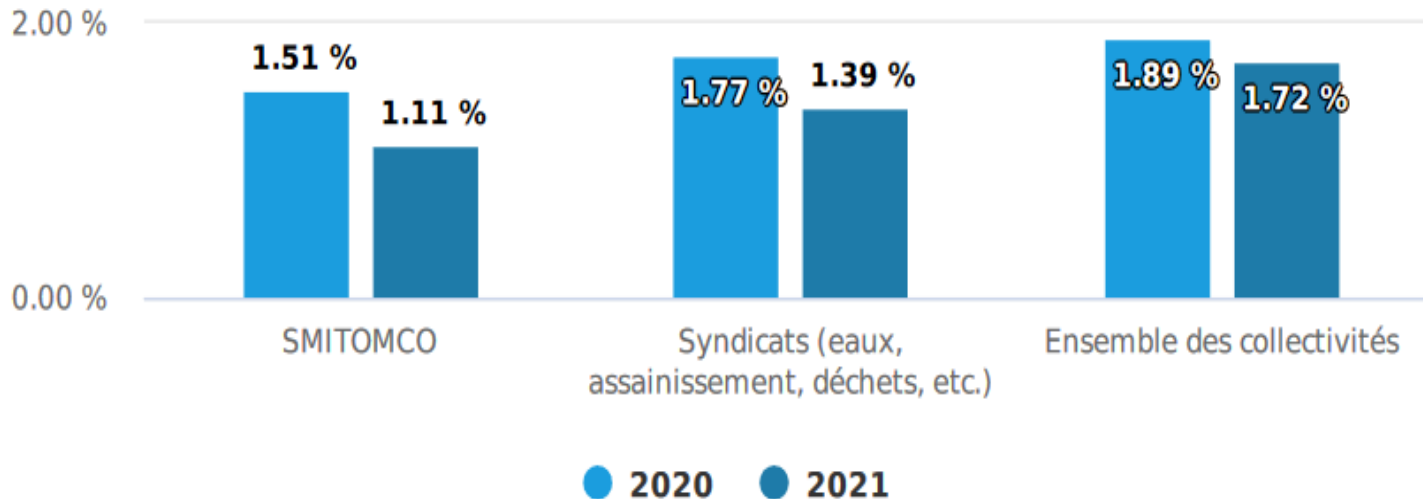
Analyse de la dette

Capital restant dû



Analyse de la dette

- Taux moyen après swaps (% , annuel exact/exact)

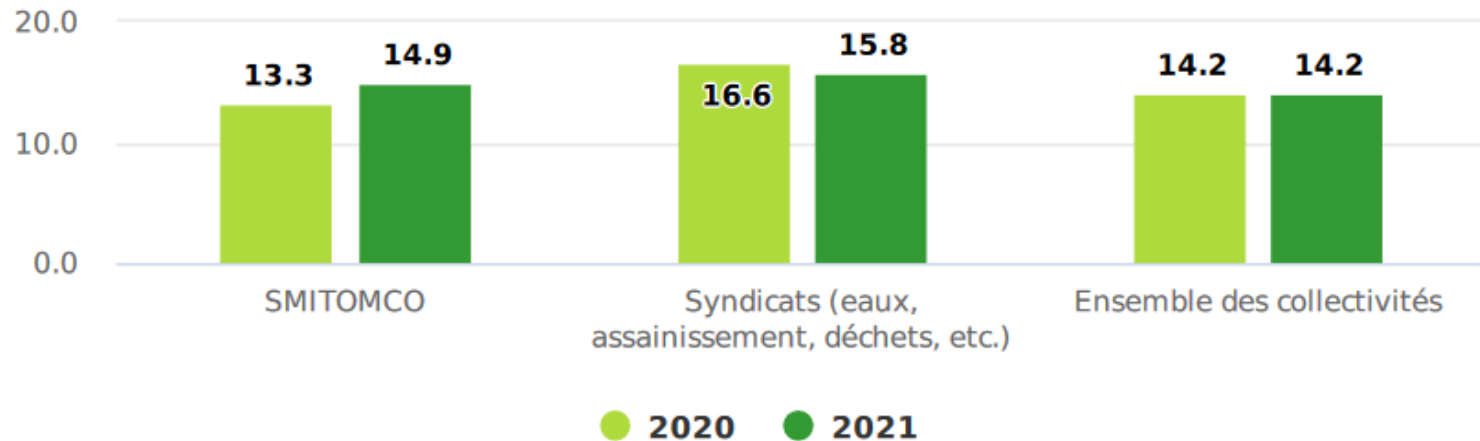


Le taux moyen de la dette est à la moyenne des taux des emprunts pondérés par leurs capitaux restant dus.

Il s'interprète comme une mesure instantanée, à la date d'analyse, de la vitesse à laquelle courent les intérêts.

Analyse de la dette

- Durée de vie résiduelle (en années)



La durée de vie résiduelle moyenne de la dette correspond à la moyenne des durées des emprunts pondérées par leurs capitaux restant dus.

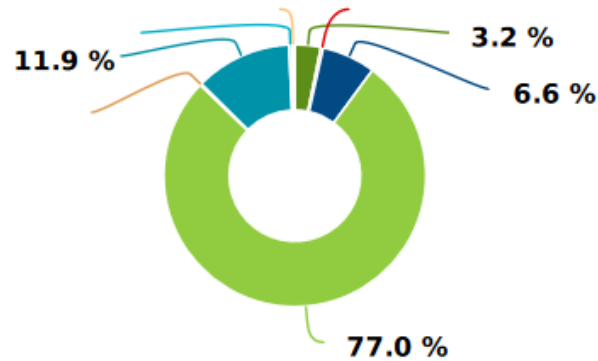
Analyse de la dette

■ Risque CBC (% de l'encours)

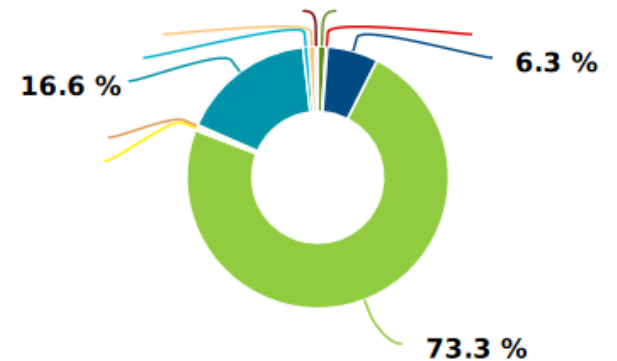
SMITOMCO



Syndicats (eaux, assainissement, déchets, etc.)



Ensemble des collectivités



Une dette 100% saine et sécurisée au sens de la Charte de Bonne Conduite